

Image not found or type unknown



societe mandataire aupres des assurances

Par **bacool**, le **15/02/2012** à **12:08**

Bonjour à tous, je viens vers vous pour demander au sujet suivant:le 16 dec 2011 j'ai eu un accident de la circulation pour m'aider dans les demarches j'ai confié la gestion de mon dossier corporel par acte du 06 Janvier 2012 à une société.Cette "société" detien la somme versé par MAIF qui me sont dus.A chaque fois au telephone le responsable de mon dossier me raconte le même bla bla bla qu'il va envoier par la poste dans 1 semaine fine le delais, il dis encore 2 jours et voilà. Je suis une femme de menage c'est vrai pas beuacoup des études mais je ne suis pas du tout une imbecile je deteste me faire rouler avec la farine.Je demande à vous MME;MR de venir m'aider à voir plus claire.Mes sincères salutations.Merci de vos reponses